New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Mai 2010 *Numéro 5 Volume 7*

Indicateurs de l'éducation au Canada : feuillets d'information Abandonner l'école et y retourner Avril 2010 [*]

Ce mois-ci

- Abandonner l'école et y retourner
- Principales statistiques de la population active
- Le rapport de l'industrie

De nos jours, un individu a peu de chances de contribuer à la société et à l'économie sans diplôme d'études secondaires. Ne pas obtenir son diplôme du secondaire représente une grande perte pour la société comme pour l'individu. Les ministères de l'éducation provinciaux et territoriaux ont mis en œuvre une variété de programmes de « deuxième chance » pour offrir aux jeunes adultes qui abandonnent leurs études secondaires l'occasion d'obtenir leur diplôme à un âge plus avancé.

Le présent feuillet d'information explore la proportion de jeunes adultes qui ont abandonné leurs études secondaires à un moment donné, avant d'obtenir un diplôme, la proportion de ceux qui ont repris leurs études et obtenu un diplôme et la proportion de ceux qui ont poursuivi des études postsecondaires. Le fait de connaître les progrès réalisés par ces élèves nous aide à prendre en considération leurs besoins et à comprendre la valeur des programmes de deuxième chance

Quelle proportion d'élèves ont déjà abandonné leurs études secondaires?
Dans l'ensemble du Canada, parmi les jeunes adultes suivis par l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET – voir note 1) entre 1999 et 2007, 17 % avaient interrompu leurs études secondaires à un moment donné, la plupart avant l'âge de 18 à 20 ans. Ceci représente près de 210 000 élèves du secondaire qui ont quitté l'école secondaire au cours de leur cheminement.

Malgré le fait que les ramener dans la bonne voie n'est pas chose facile et nécessite de l'investissement, les données nous indiquent que les programmes de « deuxième chance » mis en place par les provinces et territoires obtiennent un certain succès. À l'âge de 26 à 28 ans, seulement 6 % de la cohorte de l'EJET n'avait pas de diplôme d'études secondaires ni de scolarité supplémentaire. Les autres 11 % étaient retournés dans le système scolaire, soit pour terminer leurs études secondaires, soit pour poursuivre des études au niveau postsecondaire.

Au niveau des provinces, plus de 20 % des jeunes adultes du Québec, du Manitoba et de l'Alberta ont indiqué avoir interrompu leurs études secondaires à un moment donné. En décembre 2007 cependant, la proportion de ceux qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires ou de scolarité supplémentaire était tombée à seulement 7 ou 8 % dans ces provinces. Les autres 12 ou 13 % étaient retournés sur les bancs d'école, avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires ou avaient entrepris un programme postsecondaire sans avoir terminé leurs études secondaires. Cette situation témoigne de l'importance des opportunités de « deuxième chance » dans ces provinces, malgré le fait que celles-ci étaient demeurées celles où la proportion de jeunes adultes de 26 à 28 ans sans diplôme d'études secondaires était la plus élevée.

Dans l'ensemble du Canada, les hommes étaient plus enclins que les femmes à quitter l'école prématurément : 19 % comparativement à 16 %. Cet écart entre les sexes était particulièrement important au Québec, où 28 % des hommes avaient interrompu leurs études secondaires à un moment donné comparativement à 17 % des femmes.

Note 1. L'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) a suivi une cohorte de jeunes adultes pendant huit ans, depuis le moment où ils avaient entre 18 et 20 ans en 1999, jusqu'en 2007 lorsqu'ils avaient entre 26 et 28 ans.

[*] Statistique Canada, *Le Quotidien*, le 29 avril 2010.

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

Quelle proportion a entrepris des études postsecondaires?

Ceux qui abandonnent leurs études secondaires peuvent les reprendre selon divers itinéraires. Alors que certains retournent au secondaire et obtiennent leur diplôme pour poursuivre éventuellement des études postsecondaires, d'autres poursuivent des études postsecondaires sans avoir préalablement obtenu leur diplôme du secondaire.

Dans le groupe des 26 à 28 ans qui avaient interrompu leurs études secondaires à un moment donné, plus de 55 % y étaient retournés et avaient obtenu leur diplôme. Le tiers avait poursuivi et avait entrepris des études postsecondaires. Une tranche additionnelle de 9 % avait poursuivi des études postsecondaires sans avoir au préalable obtenu de diplôme secondaire.

Ce feuillet d'information démontre qu'à long terme la majorité des jeunes adultes terminent leurs études secondaires ou entreprennent des études postsecondaires. Il serait intéressant d'approfondir la recherche sur les types d'établissements et de programmes postsecondaires auxquels les personnes qui abandonnent leurs études secondaires s'inscrivent, y compris les mécanismes tels que la reconnaissance des acquis et les programmes de recyclage pour adultes. Ceci met en lumière l'importance de suivre les parcours éducationnels des jeunes adultes afin de mieux comprendre les défis auxquels ils font face et les progrès qu'ils réalisent.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), la source de données utilisée dans le présent feuillet d'information, veuillez consulter la section « Définitions, sources de données et méthodes » du site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca), enquête numéro 4435.

Dans plusieurs cas, la petite taille des échantillons provinciaux est un obstacle à l'analyse des données.

Pour consulter d'autres tableaux de données se rapportant à l'éducation au Canada et d'autres feuillets d'information sur l'éducation, voir Indicateurs de l'éducation au Canada : rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?lang=fra&catno=81-582-X). Il importe de signaler que les données de l'EJET précédemment publiées par le PIPCE ne sont pas directement comparables à celles du présent feuillet d'information.

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, lui-même un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] visant à fournir un ensemble de mesures statistiques sur les systèmes d'éducation au Canada.

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Mai 2010 *Numéro 5 Volume 7*

STATISTIQUES CLÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL POUR LE N.-B. (Source: Statistique Canada, EPA, Moyennes annuelles)

Nouveau-Brunswick	CDA*	avril '10	/ mars '10	avril 09
Population active	401 800	401 500	401 300	399 800
Emploi	366 100	367 300	366 500	364 700
Chômage	35 700	34 200	34 800	35 200
Taux de chômage	8,9%	8,5%	8,7%	8,8%
Taux de participation	64,5%	64,4%	64,4%	64,4%
Taux d'emploi	58,7%	58,9%	58,8%	58,7%

* CDA = cumul de l'année

COMPARAISON ENTRE LE CANADA ET LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Au mois d'avril, le taux de chômage au Canada était de 8,1%, 0,1 point de pourcentage de plus bas par rapport au mois précédent, mais inchangé par rapport au mois d'avril 2009. Le taux de chômage de 8,5% au Nouveau-Brunswick était de 0,2 point de pourcentage plus bas par rapport au mois précédent et 0,3 point de pourcentage de plus bas par rapport au mois d'avril 2009.

TAUX DE CHÔMAGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK ET AU CANADA

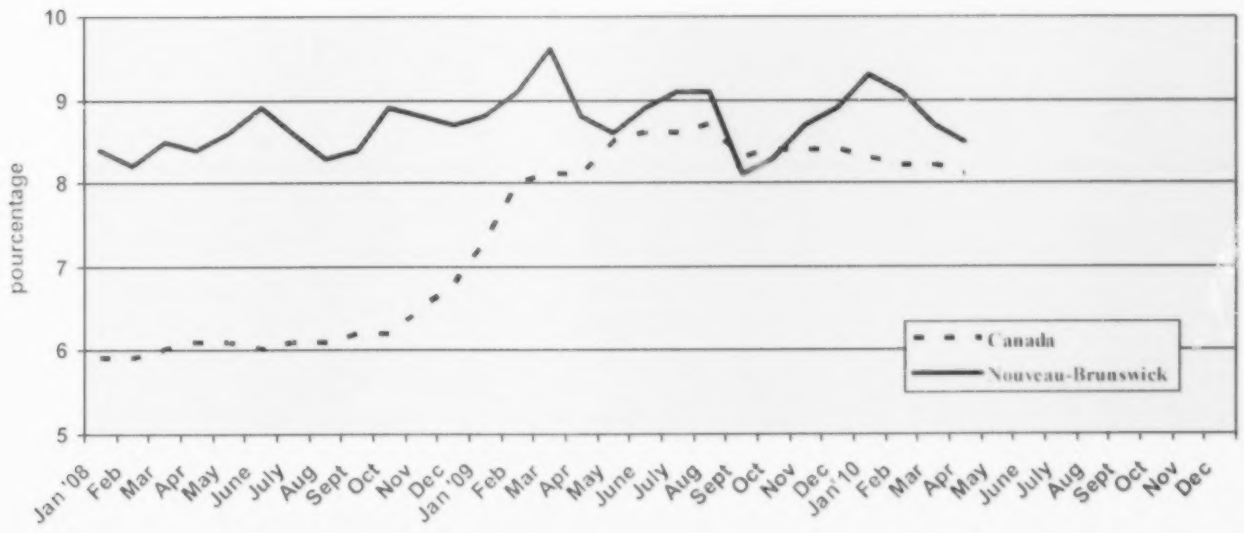

Source: Statistique Canada, EPA

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Mai 2010 *Numéro 5 Volume 7*

COMPARAISON ENTRE LE CANADA ET LE NOUVEAU-BRUNSWICK (suite)

L'écart entre le taux national et le taux provincial était de 0,4 point de pourcentage au mois d'avril.

DIFFÉRENCE DANS LE TAUX DE CHÔMAGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK ET AU CANADA

Source: Statistique Canada, EPA

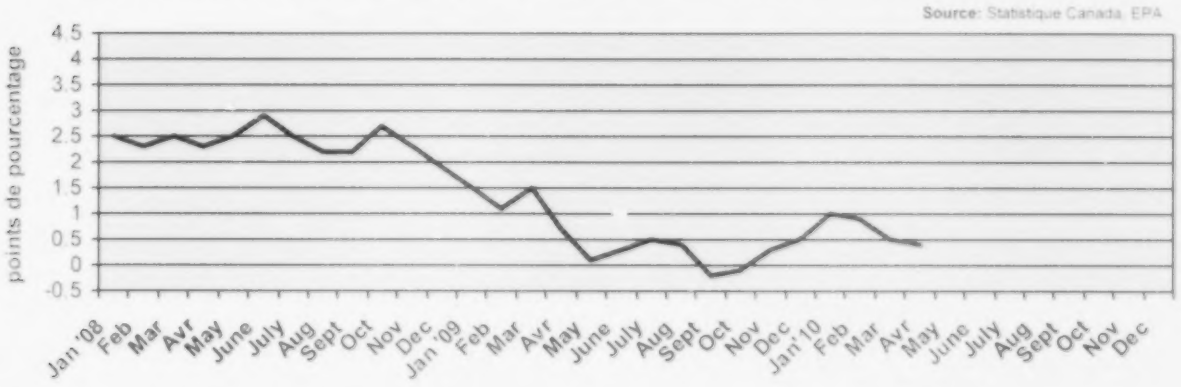

POPULATION ACTIVE

La population active du Nouveau-Brunswick se situait à 401 500 en avril. Ceci représente une augmentation de 200 par rapport au mois précédent, et une augmentation de 1 700 par rapport à la même période en 2009.

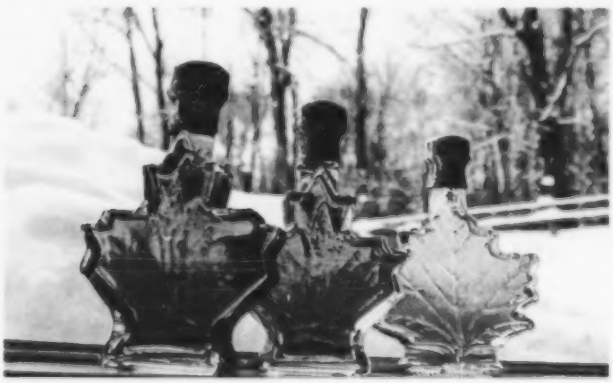

TAILLE DE LA POPULATION ACTIVE

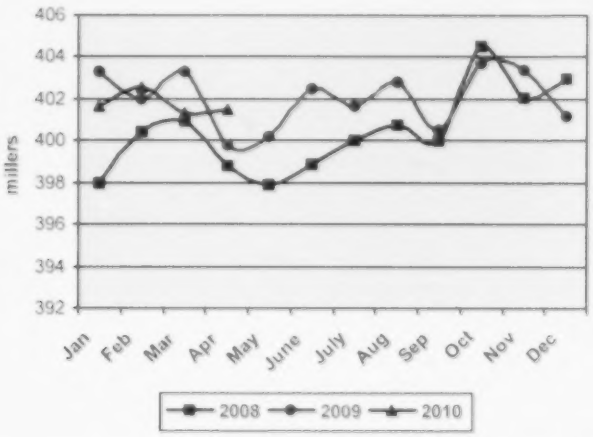

Source: Statistique Canada, EPA

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Mai 2010 *Numéro 5 Volume 7*

EMPLOI

Il y avait 367 300 personnes qui occupaient un emploi en avril. Ce nombre est 800 de plus par rapport au mois précédent et représente une augmentation de 2 600 par rapport au mois d'avril 2009.

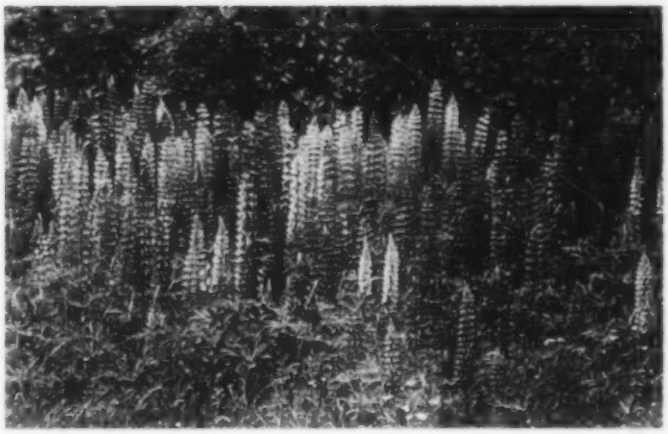

L'EMPLOI AU NOUVEAU-BRUNSWICK

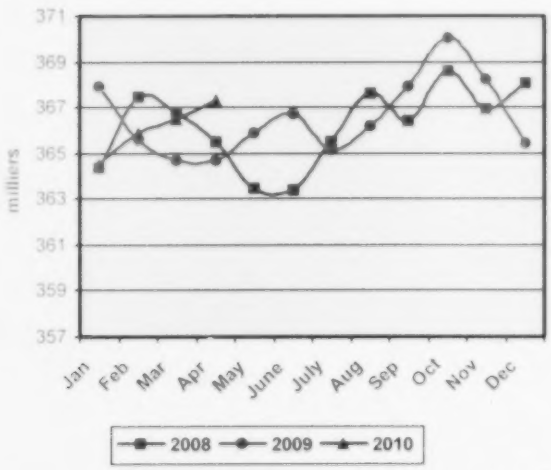

Source: Statistique Canada, EPA

CHÔMAGE

Il y avait 34 200 personnes au chômage et qui se cherchaient un emploi en avril. Ce nombre représente une diminution de 600 par rapport au mois précédent, et une diminution de 1 000 par rapport au mois d'avril 2009.

CHÔMAGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

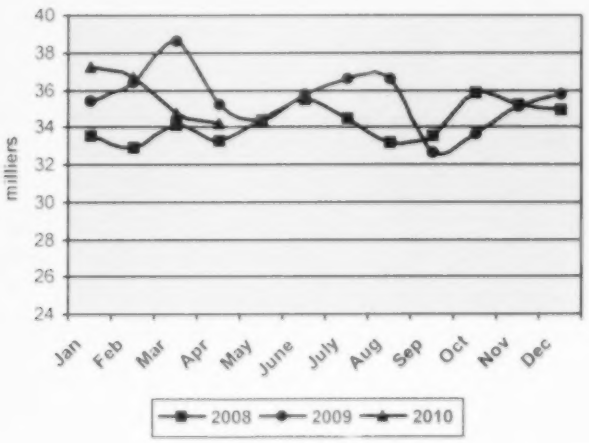

Source: Statistique Canada, EPA

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Mai 2010 *Numéro 5 Volume 7*

LE TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage de 8,5% en avril au Nouveau Brunswick était de 0,2 point de pourcentage plus bas par rapport au moins précédent et 0,3 point de pourcentage de plus bas par rapport à la même période en 2009.

LES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Statistiques Canada émet les statistiques sur la population active pour les régions économiques* sous forme de moyennes mobiles de trois mois de données réelles (et non de données désaisonnalisées)

LE TAUX DE CHÔMAGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

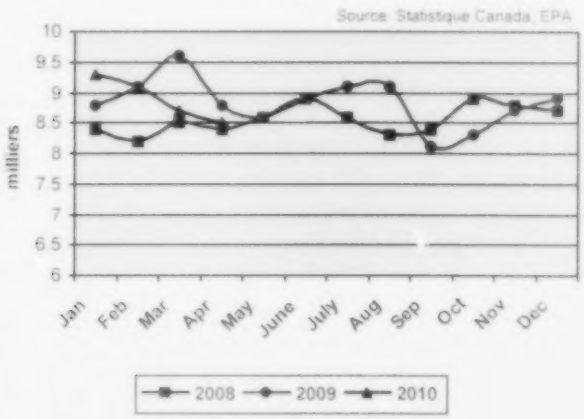

avril '10	RÉGIONS ÉCONOMIQUES Nord-Est	Sud-Est	Sud-Ouest	Centre	Nord-Ouest
Population active	70 500	111 000	93 200	75 100	41 800
Emploi	58 600	102 500	84 700	69 700	37 500
Chômage	11 900	8 500	8 500	5 400	4 300
Taux de chômage	16,9%	7,7%	9,1%	7,2%	10,3%
Taux de participation	52,3%	65,5%	64,6%	70,3%	61,4%

Régions économiques	CDA		avril '10		avril'09	
	Emp.	UR	Emp.	UR	Emp.	UR
Nord-Est	60 200	16,0%	58 600	16,9%	58 700	18,6%
Sud-Est	101 900	7,4%	102 500	7,7%	102 200	8,2%
Sud-Ouest	84 700	8,9%	84 700	9,1%	89 700	6,9%
Centre	69 400	7,4%	69 700	7,2%	63 000	9,2%
Nord-Ouest	37 600	10,5%	37 500	10,3%	38 200	12,0%

Si on compare le mois d'avril 2010 au mois d'avril 2009, l'emploi a augmenté dans les régions économiques du Centre (+6 700)et Sud-Est (+300) tandis qu'il a diminué dans les région économiques du Sud-Ouest (-5 000), Nord-Ouest (-700) et Nord-Est (-100) de la province.

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place - Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Mai 2010 *Numéro 5 Volume 7*

LE RAPPORT DE L'INDUSTRIE

La croissance de l'emploi sur une base annuelle a été la plus marquée dans les secteurs suivants* :

Autres services (21,2 %) – En avril 2010, environ 17 700 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Cela représente 2 200 personnes de moins qu'en avril 2006 (le mois marquant un niveau record dans ce secteur). Il s'agit du neuvième mois consécutif durant lequel le taux d'emploi mensuel enregistré était plus élevé que ou égal à celui enregistré pour le même mois de l'an dernier. Durant les 24 derniers mois, il y a eu une croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant seulement 10 de ces mois (mais cette croissance a été enregistrée durant les 10 derniers mois, laissant croire que le secteur est sur une voie plus positive). Cette année (depuis le début de l'année), le taux de croissance de l'emploi a été de 20,1 % supérieur à celui pour la même période en 2009 (en quatre mois seulement).

Information, culture et loisirs (19,8 %) - En avril 2010, environ 13 300 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Cela représente seulement 1 800 personnes de moins qu'en septembre 1999 (le mois marquant un niveau record dans ce secteur). Il s'agit du onzième mois consécutif où le taux d'emploi mensuel enregistré était plus élevé que celui du même mois de l'année précédente. Durant les 24 derniers mois, il y a eu une croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant seulement 12 de ces mois (mais cette croissance a été enregistrée durant les 11 derniers mois, laissant croire que le secteur est sur une voie plus positive). Cette année (depuis le début de l'année), le taux de croissance de l'emploi a été de 20,7 % supérieur à celui pour la même période en 2009 (en quatre mois seulement).

Transport et entreposage (12 %) – En avril 2010, environ 20 500 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Cela représente 2 300 personnes de moins qu'en juin 2005 (le mois marquant un niveau record dans ce secteur). Il s'agit seulement du troisième mois consécutif où le taux d'emploi mensuel enregistré était plus élevé que celui du même mois de l'année précédente. Au cours des 24 derniers mois, il y a eu croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant onze de ces mois (dont sept en 2008). Cette année (depuis le début de l'année), le taux de croissance de l'emploi a été de 5,8 % supérieur à celui pour la même période en 2009 (en quatre mois seulement).

*Comprend les trois secteurs à plus forte croissance, ainsi que tous les secteurs ayant enregistré une croissance de l'emploi égale ou supérieure à 10 % (sur une base annuelle).

L'emploi a été plus faible sur une base annuelle dans les secteurs suivants :**

Services professionnels, scientifiques et techniques (-16,2 %) — En avril 2010, environ 15 000 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Cela représente 3 700 personnes de moins qu'en mars 2008 (le mois marquant un niveau record dans ce secteur). Il s'agit du septième mois consécutif que ce secteur a enregistré une baisse d'emploi sur une base annuelle. Au cours des 24 derniers mois, ce secteur a enregistré des gains d'emploi sur une base annuelle à neuf reprises. Cette année (depuis le début de l'année), le taux de croissance de l'emploi a diminué de 13,8 % par rapport à celui pour la même période en 2009 (en quatre mois seulement).

Agriculture (- 12,8 %) - En avril 2010, environ 6 800 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Cela représente 2 000 personnes de moins qu'en septembre 1992 (le mois marquant un niveau record dans ce secteur). Il s'agit du cinquième mois consécutif au cours duquel le taux d'emploi mensuel enregistré est inférieur à celui du même mois de l'année précédente. Durant les 24 derniers mois, il y a eu une croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant 15 de ces mois. Cette année (depuis le dé-

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Mai 2010 *Numéro 5 Volume 7*

LE RAPPORT DE L'INDUSTRIE (suite)

but de l'année), le taux de croissance de l'emploi a diminué de 14,5 % par rapport à celui pour la même période en 2009 (en quatre mois seulement).

Administration publique (- 12,2 %) – En avril 2010, environ 25 100 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Cela représente 3 500 personnes de moins qu'en avril 2009 (le mois marquant un niveau record dans ce secteur). Il s'agit du septième mois consécutif au cours duquel le taux d'emploi mensuel enregistré est inférieur à celui du même mois de l'année précédente. Durant les 24 derniers mois, il y a eu croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant 17 de ces mois (tous pendant les 17 premiers mois de cette période). Cette année (depuis le début de l'année), le taux de croissance de l'emploi a diminué de 10,6 % par rapport à celui pour la même période en 2009 (en quatre mois seulement).

Commerce, construction et autres services de soutien (- 12,2 %) - En avril 2010, approximativement 19 100 personnes avaient un emploi dans ce secteur. Cela représente 3 900 personnes de moins qu'en janvier 2006 (le mois marquant un niveau record dans ce secteur). Il s'agit du cinquième mois consécutif durant lequel le taux d'emploi mensuel enregistré était plus élevé que ou égal à celui enregistré pour le même mois de l'an dernier. Durant les 24 derniers mois, il y a eu une croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant seulement 11 de ces mois. Cette année (depuis le début de l'année), le taux de croissance de l'emploi a diminué de 6,4 % par rapport à celui pour la même période en 2009 (en quatre mois seulement).

** Cela inclut les 3 pires secteurs et tous les secteurs qui affichent une baisse de l'emploi équivalant à 10 % ou plus (durant les 12 derniers mois).

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail